

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi :

8h45-12h / 14h-17h30

le samedi : 9h-12h



Les échos de Plogonnec

Dans ce numéro :

| | |
|--|---------|
| Cérémonie de vœux du Maire du 16 janvier | 2 à 7 |
| Radars pédagogiques Frelon asiatique | 8 |
| TAP RAM | 8 |
| Nouvelle activité professionnelle sur la commune | 9 |
| - Théâtre dinatoire - Spectacle comique | 10 à 11 |
| Restauration scolaire le menu | 12 |

Et vos loisirs du mois sur Plogonnec

Points de distribution des échos :
mairie, médiathèque,
club de loisirs

MAIRIE ET ACCUEIL A LA POPULATION – DES EVOLUTIONS EN 2016

A compter du 15 février 2016 et suite à un audit organisationnel du service administratif, la collectivité a décidé de faire évoluer la mission d'accueil à la population organisée jusqu' alors autour de 2 emplois à temps non complet.

Afin de permettre à l'ensemble des agents du service de dégager les temps nécessaires au suivi des dossiers de fond, gestion de projets, réunions..., il a été décidé :

- de mettre en place un accueil « urbanisme » sur rendez-vous. Les rendez-vous sont à prendre auprès de l'accueil de la mairie,
- d'organiser l'accueil du samedi matin avec 3 agents de métier « agent d'accueil à la population » et de l'intégrer au temps de travail de base de ces agents,
- de fermer l'accueil de la Mairie le vendredi à 17h00.

Par ailleurs, compte tenu des évolutions en cours (dématérialisation, déploiement de nouveaux logiciels métiers...), la collectivité a décidé renforcer de manière temporaire et expérimentale les missions d'accueil à la population, comptabilité et secrétariat des élus et de direction.

Après un bilan professionnel et 18 années d'exercice, Madame Sophie BELLEC quittera ses fonctions d'agent des écoles maternelles à l'école Paul GAUGUIN au 5 février 2016 pour un poste en expérimentation et polyvalent au sein de la collectivité : agent d'animation périscolaire (accueil périscolaire et TAP) et agent d'accueil à la population.

Les horaires de la Mairie seront :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h45 – 12h00 et 13h45 – 17h30

Vendredi : 8h45 – 12h00 et 13h45 – 17h00

Samedi : 9h00 – 12h00

Fermeture les samedis : 16 juillet, 23 juillet, 30 juillet, 6 août, 13 août et 12 novembre

Monsieur Le Maire, Mr Kéribin les matins sur rendez-vous, lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi au 02.98.91.72.06

Permanences des adjoints : sur RDV au 02.98.91.72.06

Assistance sociale RDV au 02 98 76 25 14

Mission Locale (pour les 16-25 ans)

Tous les jeudis après-midi en mairie RDV au 02 98 64 42 10

EHPAD Résidence du Steir, 1, rue de Landibilic – 02 98 91 80 90

ADMR :Foyer communal, 2, rue des Écoles 02 98 91 84 96

Ouverture bureaux : lundi au vendredi de 9h/12h & 14h/16h.



Le samedi 16 janvier 2016 à la salle l'Arpège , le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal ont présenté leurs vœux à la population, à l'ensemble des invités , du personnel et des administrés présents.

Ce que l'on retiendra principalement de l'année 2016 ce sont malheureusement les attentats qui ont frappé très durement notre pays .Il y a un an pratiquement jour pour jour lors de ces mêmes vœux nous déplorions les agressions mortelles dont avait été victime notre nation début janvier en émettant le souhait de ne plus jamais connaître de telles atrocités. Malgré cela, malheureusement, l'année s'est terminée comme elle avait commencé : dans un nouveau bain de sang le 13 novembre : le fanatisme aveugle a à nouveau frappé notre pays de manière encore plus cruelle. En France , les victimes de ces attentats sont les victimes d'une guerre menée sur notre territoire par une minorité d'extrémistes contre les composantes de notre démocratie parmi lesquelles: l'acceptation de nos différences, le pluralisme, la tolérance, la liberté de pensée d'entreprendre et d'expression, le respect de la laïcité .La France dans ces moments difficiles a su faire preuve d'un élan de solidarité au delà de ses divisions habituelles.

Comment réagir ?

A notre modeste niveau nos moyens d'actions pour lutter contre cette barbarie sont dérisoires

si ce n'est de soutenir tous ceux qui peuvent agir pour mettre hors d'état de nuire ces agresseurs.

si ce n'est de mettre en œuvre toutes les mesures préconisées pour protéger la population.

si ce n'est d'être vigilant contre tout comportement suspect dans notre environnement laissant penser à une dérive vers ces formes d'intégrisme.

mais également en continuant à avancer dans tous les domaines : ne pas s'arrêter , ne pas reculer.

Et l'histoire montrera je l'espère une fois de plus que ceux qui utilisent ces méthodes barbares, extrémistes, aveugles , qui instrumentalisent la peur et le désespoir pour parvenir à leurs fins, pour faire valoir leurs idéaux seront une nouvelle fois vaincus.

RETROSPECTIVE 2015

DEMOGRAPHIE

population totale en légère diminution : 3 124 habitants (3 138 hab. en 2012) . Ces données sont issues de l'estimation de la population au 01/01/2013 et pris en compte en date d'effet du 01/01/2016 :

Ces données ne prennent pas en compte la population du lotissement des « Allées de Margaux » ou 40 logements supplémentaires ont été occupés à partir de 2014(représentant entre 90 et 100 habitants supplémentaires) . cette population devrait être comptabilisée par l'INSEE au 01/01/2017

naissances = 43 (dont 31 garçons et 12 filles)

reprise très sensible après 16 naissances en 2013 et 29 naissances en 2015

= record des naissances de ces 15 dernières années

décès = 38 (30 en 2014)

Mariages : 16 mariages célébrés (14 en 2013)

URBANISME: nette reprise des permis de construire comme des transactions immobilières

Permis de construire acceptés : 31 contre 17 en 2014 dont

13 constructions d'habitation contre 3 en 2014

2 extensions de maisons

2 équipements municipaux (Extension de la garderie /cantine à l'école Jean Marie AUTRET à St ALBIN ,
préau à l'école Paul GAUGUIN)

5 bâtiments agricoles

1 bâtiment artisanal sur la zone d'activités de Boutéfélec Nord

8 garages ou annexes à des habitations

Instructions de certificat d'urbanisme : 79 (94 en 2014)

Déclaration préalable de travaux : 35 (37 en 2014)

Déclaration d'intention d'aliéner : 35 contre 28 soit autant de transactions immobilières

Lotissement de Kergaradec :

Livraison des 10 logements sociaux : en totalité pour fin février 2016

Permis de construire obtenus pour les 6 logements en location /accession à la propriété : 4 constructions
démarrées

6 autres permis de construire délivrés

Au total 20 logements devraient être occupés en 2016

Foyer de Vie « Les Pléiades » ; 10 appartements supplémentaires livrés fin 2015 portant la capacité d'accueil de
cet établissement géré par les Papillons blancs à 40 résidents.

INVESTISSEMENTS:

Après quelques années de forts investissements (aménagements urbains, mairie) le budget 2015 est nettement plus
modeste

Le principal secteur bénéficiaire en est le domaine Enfance – Jeunesse

ENFANCE JEUNESSE : de nombreux dossiers, décisions et réflexions

Démarrage travaux extension de la garderie du Bourg en octobre 2015 avec une mise à disposition espérée avant
la fin de l'année scolaire . La surface de cet espace va être portée de 60 m² à 180m² + préau et une cour sé-
curisée. Ce qui permettra d'accueillir les enfants en garderie dans de meilleures conditions et d'utiliser ces lo-
caux pour les activités périscolaires : investissement de l'ordre de : 300 000€ TTC

Rénovation – agrandissement de l'espace cantine garderie à l'école JMA de St Albin à l'été 2015

Lancement du projet d'un préau à l'école Gauguin (PC obtenu) et travaux réalisés en régie à partir de ce mois

Création d'un emploi de coordinateur enfance-jeunesse en mars 2015

Mise en place de la tarification modulée en fonction des revenus (garderie et TAP)

Acquisition de logiciel de facturation

Suppression des transports scolaires à partir de septembre 2015 (rapport coût / faible utilisation)

Choix d'un seul Centre de Loisirs pour les mercredis AM.

Poursuite du partenariat avec les associations locales pour l'animation des TAP

Intégration de Plogonnec dans l'organisation des semaines de la petite enfance organisée sur le territoire en 2016

La commission Enfance Jeunesse a été très sollicitée et très active en 2015 et vous devinez à travers cet inventaire des
réalisations de l'année 2015 notre objectif de rendre ce secteur de plus en plus attractif.

À suivre

AUTRES DOSSIERS IMPORTANTS en 2015**o LE PLU :**

o Réunion publique de présentation du PADD en janvier 2015

Repérage du bâti ancien dans les corps de ferme pour autorisation de changements de destination : travaux importants (compte tenu du nombre de sites à visiter) réalisés pendant l'été par plusieurs conseillers municipaux.

LA SAUVEGARDE du PATRIMOINE RELIGIEUX

La commune dispose d'un patrimoine religieux important avec 7 églises ou chapelles à entretenir.

Nous avons la chance pour chacune d'entre elles d'avoir des associations dynamiques qui participent activement à l'animation de ces chapelles (pardons, portes ouvertes) et qui contribuent également au financement de la restauration de ces édifices. Cette année c'était au tour de la chapelle de St Pierre (travaux de rénovation d'un vitrail) de bénéficier de travaux pour un montant de l'ordre de 53 000€

L'EMBELLISSEMENT de la COMMUNE

Depuis de nombreuses années et suite à de gros travaux d'aménagements urbains nous avons mis l'accent sur l'embellissement du bourg de Plogonnec pour le rendre plus attractif via des aménagements paysagers et un fleurissement de plus en plus important. Et ce travail remarquable réalisé par nos services a été salué par le jury départemental des villages fleuris puisque après la 2ème place de l'an dernier nous avons obtenu la 1ère place départementale dans notre catégorie et nous espérons décrocher l'année prochaine la 1ère fleur.

LA VIE ASSOCIATIVE

Le dynamisme d'une commune se mesure également au dynamisme de ses associations ; Une quarantaine d'associations participent à l'animation de la commune dans différents domaines et drainent des adhérents au-delà de notre territoire communal car plusieurs d'entr'elles ont plus d'adhérents extérieurs à notre commune. C'est peut-être aussi lié à la fois à la qualité des dirigeants de ces associations et à la qualité de nos équipements

Un petit clin d'œil sur 2 d'entr'elles qui ont démarré leurs activités en 2015 **PLOGOANIM** qui a mis en place une 1ère manifestation « les Plogonniades » en juillet 2015 dans l'esprit des fêtes de village d'autrefois. Une manifestation qui a connu un très grand succès pour une 1ère et dans laquelle se sont impliquées plusieurs autres associations

Les PASSEURS de MEMOIRE dont l'objectif est de collecter des informations sur la vie passée de la commune et de ses habitants pour les historiser , les communiquer via des expositions et les transmettre aux futures générations . Elle contribue aussi à la redynamisation des différentes cérémonies commémoratives avec pour la 1ère fois la participation à la cérémonie du 11 novembre d'une classe de l'école PG .

AUTRES INVESTISSEMENTS et DOSSIERS SIGNIFICATIFS

Acquisition d'un radar pédagogique

Renouvellement de parc informatique dans les écoles et à la mairie

Travaux de mise en accessibilité de nos bâtiments suite à la validation de notre dossier Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée) (170.000€ sur 6ans)

Consolidation du mur du cimetière (18500€)

Remplacement des chenaux de l'atelier municipal

Régularisation de certaines voies : transferts de l'AFAPAF à la commune , échanges voies communales / voies privées, régularisations de cadastres...

L'organisation des services

Audit du service administratif avec renforcement des effectifs (0.5ETP)

Réalisation du Document unique de sécurité

AUTRES PROJETS

Les MSAP : Maisons de Services au Public pour faciliter l'accès à certains services de proximité (pôle emploi, CPAM, Caisses de retraite ,...) et à ceux des communes voisines.

La candidature de Plogonnec a été proposée par la POSTE comme 7 autres communes du Finistère répondant à un cahier des charges très précis.

Le projet est piloté par la Préfecture auprès de laquelle nous avons confirmé notre souhait d'installation d'une MSAP sur notre commune mais qui ne semble pas rentrer dans les priorités immédiates de la Préfecture.

Une déception : le projet de parc photovoltaïque sur une ancienne décharge sur une surface de 1,3ha

Ce projet porté par le SDEF (Syndicat d'électrification et d'équipement du Finistère) a passé les différentes étapes (enquête publique, Préfecture, DREAL....) mais a été rejeté dans au niveau national dans le cadre d'appel à projets au motif que le terrain est classé en terres agricoles alors qu'il a été clairement expliqué que cette parcelle n'avait plus aucun attrait agricole. Nous devons donc envisager une modification de zonage à réaliser dans le cadre du PLU pour représenter ce dossier à un nouvel appel à projet.

QUIMPERCOMMUNAUTE

Nouvelle compétence transférée à partir du 01/01/2015 : la gestion des eaux pluviales après le transfert de l'eau potable en 2014.

La Fusion avec la Communauté de Commune du Pays Glazik ; sujet qui a beaucoup fait débat en interne comme dans la presse . Mon propos a pour objectif d'expliquer la position de la commune de Plogonnec qui a émis un avis défavorable sur ce projet . Un avis qui est

favorable sur le fond , sur ce rapprochement qui correspond à une logique de territoire,(SCOT,) de bassin de vie. Nos communautés sont d'ailleurs associées dans le SCOT de l'Odet .

Nous affirmons par ailleurs notre volonté d'appartenir à une communauté d'agglomération encore plus forte, plus puissante et qui joue vraiment un rôle de leader de la Cornouaille et qui puisse faire contre poids aux 2 autres métropoles bretonnes (Rennes et Brest) et qui va continuer à s'agrandir (demain Quéménéven) . Ce n'est pas un manque d'esprit d'ouverture. Je rappelle que Quimper Communauté a démarré à 4 (Quimper , Ergué-gabéric, Guengat et Plogonnec) puis à accueilli successivement Pluguffan et Plomelin, Ploneis et dernièrement Locronan

défavorable sur la forme et la méthode car la gouvernance ou la représentativité est remise en cause . Cette fusion aurait pour conséquence de réduire d'1/3 le nombre de postes de Conseillers Communautaires dès le 01/01/2017. Ces Conseillers ont été élus lors des élections municipales de 2014 et devraient ainsi arrêter leurs mandats en cours de route ! Ce n'est pas respectueux pour des conseillers bénévoles, intéressés, motivés et impliqués.

Le délai de réflexion et de préparation sont extrêmement courts avec le risque devant cette marche forcée de créer des perturbations en 2016 sur l'avancement de certains projets (ex : mutualisation de services).

À suivre

UN MOT SUR LES FINANCES

L'année dernière en évoquant les baisses de dotations de l'état qui vont représenter sur la période 2014-2017 près de 280 000€ de pertes de ressources pour notre commune (70 000€/an , correspondant à une augmentation annuelle de 9 % des impôts locaux pour compenser) j'avais indiqué que nous devrions explorer non pas une mais toutes les possibilités pour compenser partiellement cette régression de notre capacité d'autofinancement

La mise en œuvre d'une partie de ces idées (maitrise des charges de fonctionnement accompagnée d'accroissement sensible et plus important que prévu des recettes fiscales locales (dynamisme des bases) a permis de compenser la baisse des dotations d'état. Notre capacité d'autofinancement sera meilleure qu'en 2014 .

Pour autant il faudra continuer à rechercher des économies car la baisse des dotations d'état est reconduite pour 2016 (-33 000€ d'effort supplémentaire)

De plus les autres collectivités sont logées à la même enseigne.

Quimper Communauté qui pour éviter de « ponctionner » directement les finances de ses communes membres va être dans l'obligation de rechercher d'autres sources de financement pour continuer à investir et financer un programme d'investissements ambitieux.

Le Conseil Départemental qui est obligé d'effectuer des choix dans ses politiques d'accompagnement et l'une d'elles si elle est validée va nous impacter lourdement : l'abandon de « l'aide annuelle à l'entretien de la voirie communale » (-19 000€ pour 2016 pour Plogonnec qui est un des principaux bénéficiaires de cette aide au niveau départemental car possédant l'un des réseaux de voies communales (121kms) les plus importants. Nous investissons au minimum 100 000€ par an pour le simple entretien de ces voies. Cette aide départementale représente donc près de 20% de ce budget. Si le Conseil Départemental maintient cette proposition il nous faudra faire des choix dans les investissements programmés ou réduire l'enveloppe financière consacrée à la voirie.

Cependant nous disposons pour les années à venir de quelques leviers en plus de la maitrise des charges:

le recours à l'emprunt

la pression fiscale : à Plogonnec les contribuables sont nettement moins sollicités que dans les autres communes car le montant des recettes fiscales par habitant est parmi les plus bas des communes de plus de 2000 habitants du Finistère et est très nettement en-dessous de la moyenne des communes de même strate de population. . Ce qui est très bien pour le contribuable est plus problématique pour la commune qui doit investir pour répondre justement aux attentes et aux besoins de ses administrés .

Malgré ces difficultés il nous faut rester optimiste pour aborder 2016 car comme le disait Winston CHURCHILL :
« Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité , un optimiste voit une opportunité dans chaque difficulté »
Il faut continuer à entreprendre car « si vous ne risquez rien, vous risquez encore plus » et « la seule chose promise à l'échec, c'est celle que l'on ne tente pas »



PLOGONNEC en 2016**Projets en cours ou décidés**

Finaliser le PLU en 2016

Livrer l'extension de la garderie scolaire avant la fin de l'année scolaire

Construire le préau de l'école PG au 1er Tr 2016

Mettre en place la signalétique commerciale et touristique

Poursuivre les travaux programmés dans le dossier de mise en accessibilité des bâtiments (Ad/AP) et du PAVE
(Programme d'aménagement de la voirie et des Espaces publics)

Démarrer au second semestre 2016 les travaux de la salle multiactivités dans le prolongement de la halle des sports

Installer début 2016 par le SDEF une borne de recharge électrique pour les véhicules sur le parking des Peupliers

Poursuivre le renouvellement informatique dans les écoles et l'équipement en tableaux numériques.

Le très haut débit (projet NETCITY) pour nos équipements communaux en 2016-2017

l'ensemble de l'équipe municipale (adjoints et conseillers) pour leur engagement déjà important au service de la population .

D' autres projets à discuter en commissions au cours de l'année

Aménagement du placière et mise en valeur de notre église

Investissements sur le patrimoine religieux

Réflexion sur la revitalisation du centre bourg

Sécurisation des cheminements et des entrées de bourg (route du Jucha) au Croezou...

Et pour mettre en œuvre ces projets contribuant au dynamisme de notre commune je sais pouvoir compter sur les acteurs importants de notre collectivité et je remercie tous ceux qui contribuent à l'animation et au bon fonctionnement de notre commune :les associations dont certaines sont ici représentées et tous les bénévoles (hors associations) qui œuvrent pour accompagner les élus dans certaines activités (distribution des colis de Noel aux aînés 170 colis distribués).l'ensemble du personnel communal qu'il soit administratif, scolaire ou technique pour l'excellent travail qu'il réalise en permanence au service de la population l'ensemble de l'équipe municipale (adjoints et conseillers) pour leur engagement déjà important au service de la population .

**E
T
A
T
C
I
V
I
L****Naissances**

MEJRI LE GALL Jilany, Stéphane né le 12 novembre 2015

LE GALL Louis né le 15 novembre 2015

ALLAIN Ylana, Sylviane, France née le 17 novembre 2015

LE BRIS Lucas, Paul, Jean-Jacques, né le 19 novembre 2015

BIELINSKI Louison, Mathilde née le 30 novembre 2015

L'HOSTIS Léon né le 14 décembre 2015

LE PAGE COGNARD Ethan, Claude, Jean-François né le 27 décembre 2015

Décès :

Monsieur GAONACH Yves Corentin Marie
décédé le 11 décembre 2015

Monsieur SORIANO François
décédé le 19 décembre 2015

| | Vitesse maxi autorisée | Période de relevé | Nombre de véhicules | Vitesse Moyenne | 85% des véhicules roulent de | Vitesse maxi |
|---|------------------------|-------------------|---------------------|-----------------|------------------------------|--------------|
| Rue de St Théau Entrée bourg en venant de St Albin | 50 Km/h | 16 jours | 14944 | 60 km/h | 0 et 71 km/h | 106 km/h |
| Rue de Douarnenez Entrée bourg en venant du Juch | 50 Km/h | 14 jours | 9568 | 50 km/h | 0 et 61 km/h | 96 km/h |
| Rue Hent Ar Roz Positionné au carrefour avec Voie de Galan | 50 Km/h | 16 jours | 7584 | 40 km/h | 0 et 48 km/h | 78 Km/h |
| Rue Hent Ar Roz Positionné carrefour lotissement de la Garenne | 50 Km/h | 19 jours | 5472 | 41 km/h | 0 et 50 km/h | 88 Km/h |

La commune de Plogonnec a choisi d'investir dans un radar pédagogique afin de sensibiliser les automobilistes sur leurs comportements et apporter un certain nombre de données à la collectivité, gestionnaire des voies. Le radar est déplacé régulièrement sur le territoire de la commune en fonction de vitesses élevées connues ou de signalement de la part d'administrés. Les relevés vous seront régulièrement transmis afin de vous informer et vous sensibiliser.



INFORMATIONS SUR LE FRELON ASIATIQUE « VESPA VELUTINA »

Facilement reconnaissable, l'adulte mesure environ 30 mm de long, son thorax est brun foncé et son abdomen présente des segments bordés d'une fine bande jaune. Seul le quatrième segment de l'abdomen porte une large bande jaune orangé. VESPA VELUTINA nidifie dans les arbres et abris aérés. La sortie d'hivernage des fondatrices s'étale de début février à mai, l'implantation du jeune nid et la ponte ont lieu durant cette période. Les ouvrières façonnent le nid en forme de sphère qui atteint sa taille maximale fin octobre. En hiver, les nids ne contiennent plus de colonie viable, les jeunes reines fécondées se cachent durant cette période dans des endroits abrités. Le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme, lorsqu'il est en solitaire. Il n'en est pas de même à l'approche du nid où l'attaque peut être collective et virulente. Au printemps et en été, le frelon a une activité nocturne à l'extérieur du nid. Les frelons asiatiques sont des prédateurs d'abeilles. Des mesures visent aujourd'hui à protéger les ruches et à éliminer le maximum d'individus. Plogonnec est confrontée à la présence de frelons asiatiques qui sont classés dans la liste des dangers sanitaires de 2ème catégorie pour l'abeille domestique par arrêté ministériel du 26 décembre 2012. A compter du 1^{er} janvier 2016, la commune de Plogonnec, a décidé, dans le cadre des missions de lutte contre les nuisibles, d'assurer la destruction des nids de frelons asiatiques à titre gracieux. Les particuliers doivent prendre contact avec la Mairie (02.98.91.72.06) qui demandera une identification des frelons à la société privée chargée des interventions. Seule la destruction des nids de frelons asiatiques authentifiés, sera prise en charge par la collectivité. Pour les autres types de frelons, l'intervention est payante auprès du prestataire de votre choix. Néanmoins, le moyen de lutte pour réduire la population de frelons est la capture par piégeage des fondatrices principalement de février à mai et des ouvrières toute l'année. La maîtrise de l'expansion du frelon asiatique a besoin de l'appui de tous afin de réduire leur prolifération. A partir de la mi-février, nous vous invitons à en être acteur ! Vous trouverez sur le site de la mairie en rubrique « documents téléchargeables » une fiche technique détaillée de l'AAFA pour la réalisation d'un piège simple –

Facilement reconnaissable, l'adulte mesure environ 30 mm de long, son thorax est brun foncé et son abdomen présente des segments bordés d'une fine bande jaune. Seul le quatrième segment de l'abdomen porte une large bande jaune orangé. VESPA VELUTINA nidifie dans les arbres et abris aérés. La sortie d'hivernage des fondatrices s'étale de début février à mai, l'implantation du jeune nid et la ponte ont lieu durant cette période. Les ouvrières façonnent le nid en forme de sphère qui atteint sa taille maximale fin octobre. En hiver, les nids ne contiennent plus de colonie viable, les jeunes reines fécondées se cachent durant cette période dans des endroits abrités. Le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme, lorsqu'il est en solitaire. Il n'en est pas de même à l'approche du nid où l'attaque peut être collective et virulente. Au printemps et en été, le frelon a une activité nocturne à l'extérieur du nid. Les frelons asiatiques sont des prédateurs d'abeilles. Des mesures visent aujourd'hui à protéger les ruches et à éliminer le maximum d'individus. Plogonnec est confrontée à la présence de frelons asiatiques qui sont classés dans la liste des dangers sanitaires de 2ème catégorie pour l'abeille domestique par arrêté ministériel du 26 décembre 2012. A compter du 1^{er} janvier 2016, la commune de Plogonnec, a décidé, dans le cadre des missions de lutte contre les nuisibles, d'assurer la destruction des nids de frelons asiatiques à titre gracieux. Les particuliers doivent prendre contact avec la Mairie (02.98.91.72.06) qui demandera une identification des frelons à la société privée chargée des interventions. Seule la destruction des nids de frelons asiatiques authentifiés, sera prise en charge par la collectivité. Pour les autres types de frelons, l'intervention est payante auprès du prestataire de votre choix. Néanmoins, le moyen de lutte pour réduire la population de frelons est la capture par piégeage des fondatrices principalement de février à mai et des ouvrières toute l'année. La maîtrise de l'expansion du frelon asiatique a besoin de l'appui de tous afin de réduire leur prolifération. A partir de la mi-février, nous vous invitons à en être acteur ! Vous trouverez sur le site de la mairie en rubrique « documents téléchargeables » une fiche technique détaillée de l'AAFA pour la réalisation d'un piège simple –

TAP école P Gauguin thématique « découverte » le CANADA

Groupe CM, les mardis, avec Isabelle, animatrice :



Découverte de la culture canadienne et amérindienne au travers d'albums-documentaires mis à disposition par le réseau des médiathèques de Quimper Communauté

- ⊗ Création d'attrape rêves,
- ⊗ Réalisations collectives (tepee - fresques)
- ♪ Découverte musicale, chansons canadiennes...
- ⊗ Préparation de décors pour le restaurant scolaire : repas canadien à la cantine le 5 février (sirop d'érable)





**vendredi 5 : psychomotricité avec une intervenante,
et exceptionnellement en raison des vacances scolaires
vendredi 26 : jeux libres et "déguisements (masques, chapeaux)",**

Accueils sur RDV pour les parents employeurs ou futurs employeurs d'assistantes maternelles ou pour les assistantes maternelles à la mairie de Plogonnec : jeudi 18 février de 14h à 17h, Yvonne Beuze et Yannick Colloch au : 02. 98. 98. 38 42. ou 4pgl.caffinistere@caf.cnafmail.fr

Rouxel Gaëlle , **sage femme**, s'installe à la maison médicale le 1 Mars 2016 :

La surveillance et le suivi de la grossesse
au cabinet et à domicile ,
Visite et suivi post natal de la mère et de l'enfant
Des séances de rééducation du périnée ,
Le suivi gynécologique , la prescription de contraception
Elle proposera des séances de préparations à l'accouchement et à la parentalité(classique et yoga),
un atelier de portage ...
Pour tout rendez vous , s'adresser à la maison médicale ,
au 02/98/91/71/03 (de préférence le matin)

ASSOCIATION PLOGO'ANIM:

ASSEMBLEE GENERALE :

le 05 FEVRIER 2016

SALLE LE STEIR

(parking de la poste) à 19h00

*Toutes les personnes intéressées pour participer
sont cordialement invitées !*

Le pot de l'amitié sera offert à l'issue

Renseignements: Jean LE MEUR

06 04 65 50 82 lemeur.jean@sfr.fr ou

Delphine : Bar Restaurant Le Baladin

Les échappées belles : Pluguffan: Mercredi 24 février
Plomelin: Samedi 27 février Plogonnec: Mercredi 3 février
Guengat: Samedi 6 février.

Café des familles: Samedi 13 février -
Maison de l'enfance à Guengat

Soirée Jeux: pour les 8 – 12 ans
Vendredi 5 février 20h – 22h
Tarif : 2 €



Soirée jeux " Que pour les grands"
Vendredi 26 février à partir de 20h30 Renseignements:
Ludothèque de Pluguffan 02 98 94 34 85

Atout sport aux vacances de février avec Plogonnec Sport loisirs :

Lundi 8 et 15 Février:

Gymnastique plus de 7 ans de 14h30 à 15h30 2 coupons

Éveil à la gymnastique : enfants de 3 à 6 ans de 15h30 à 16h30 2 coupons

Badminton : famille et enfants de plus de 8 ans de 17h à 18h30 2 coupons (gratuits aux enfants de - 8 ans accompagnés)

Mardi 9 et 16, Jeudi 11 février

Multi sports de 14h à 15h30(Basket , Handball , Thèque , Frisbee ,Volley):sous forme de petits matchs à partir de 7 ans : 2 coupons

Jeux sportifs de 15h30 à 16h30(découverte des sports de ballons et de raquettes...)de 4 à 7 ans 2 coupons

Mardi 16 février: **futsal** de 17h à 18h30 enfants de plus de 8 ans 2 coupons

Mercredi 10 Février: **parcours d'orientation** au bois du Nevet de 14h à 16h : enfants + 8 ans et famille 3 coupons /pers (gratuit au enfant-de 8 ans accompagnés)

Jeudi 11 Février : **gym en famille** (quelques pas de zumba, de fitness,... du travail musculaires aux étirements en s'amusant en famille) de 17h à 18H au foyer communal ou Arpège à Plogonnec (**inscription obligatoire**) : 2 coupons par personnes , les enfants de moins de 10 ans (1 coupon) seront accompagnés obligatoirement d'un parent ou d'un grand parent



et une séance pour les plus jeunes : bébé gym le Lundi 15 février salle de sport Plogonnec

Renseignements et inscription au 06/67/75/86/01 ou [mail:heylen.pascale@gmail.com](mailto:heylen.pascale@gmail.com)

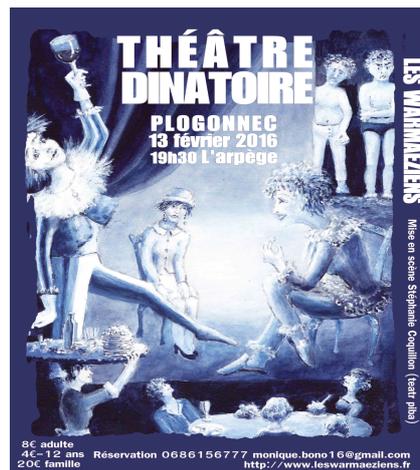
Les Warmaeziens théâtre-dinatoire

Lorsque vous prendrez connaissance de ce texte, les fêtes seront passées, les Gras juste bouclés, et voici venir le 13 Février place au théâtre au cœur de notre cité. Après des balades théâtrales : « Le songe », Embouteillage » Le roi nu » et « histoire de l'Ôme », les Warmaeziens préparent une nouvelle formule : un **théâtre dinatoire**. salle l'Arpège à Plogonec le samedi 13 Février à 19h30.



Un des objectifs de l'association **les Warmaeziens**, est de faire découvrir le théâtre au plus grand nombre. Ainsi, depuis trois ans, les responsables organisent des stages

pour les enfants et adolescents dans le cadre de l'opération Atout Sport. Et ils en redemandent ! Les prochains ateliers auront lieu durant la deuxième semaine des vacances de février, les 15, 16 et 18 février, à l'étage du foyer communal. Ils seront animés par Sophie Jézéquel, qui est déjà intervenue lors des précédents stages et qui a su transmettre aux enfants sa passion pour le théâtre. Elle proposera aux jeunes artistes des exercices ludiques qui leur permettront de travailler dans la bonne humeur la voix, la confiance en soi, la cohésion de groupe et bien d'autres choses encore ! Ils pourront participer à des improvisations et travailler autour d'un texte, notamment les plus âgés. Les 7-10 ans se retrouveront au foyer communal de 10 h 30 à 12 h et les 10-14 ans de 14 h à 16 h 30. Tarifs : 10 coupons Atout Sport (16 coupons pour ceux extérieurs à Quimper-communauté) les trois séances pour les 7-10 ans et 16 coupons (22 coupons pour les extérieurs) pour les 10-14 ans. Les coupons sont en vente en mairie au prix de 1,60 € le coupon. Et il faut s'inscrire impérativement auprès de Catherine Allain au 02 98 91 82 94 ou par mail catherine.allain29@gmail.com.



Les ateliers de théâtre sont toujours encadrés par des professionnels de théâtre Piba avec Stéphanie Coquillon comédienne professionnelle et metteuse en scène. A ce jour les 11 comédiens- amateurs poursuivent activement leurs répétitions. Nous sommes dans la dernière ligne droite. La pression monte. Toute la troupe aura plaisir à partager, autour d'un buffet préparé par comédiens et bénévoles, notre **interprétation de petits textes courts, drôles et décalés**. Seul, en couple ou en famille, vous êtes les bienvenus **réservations : Monique Bono au: 06 86 15 67 77 ou par mail : monique.bono16@gmail.com sur notre site internet : <http://www.leswarmaeziens.fr>**

Les réservations vont nous permettre de mieux évaluer la quantité de nourriture nécessaire et d'éviter de gaspiller. Sinon **ouverture de la billetterie le jour du spectacle à l'Arpège entre 19h et 19h25 Prix des entrées incluant le spectacle et une assiette garnie : adulte : 8€/enfants : 4€/ famille:20€**

Calendrier des stages informatiques proposés par CyberPlogo début 2016

- * Utilisation d'un appareil photo », le samedi 6 Février de 13h30 à 17h.
 - * Montage vidéo ». du mardi 9 Février au Jeudi 11 Février de 9h à 12h.
 - * Prise en main de Windows 10 », les 17 et 18 Février de 9H30 à 11h30.
 - * Tablettes Android » (Samsung, etc), le mardi de 16H30 à 18h30 sur 5 semaines à partir du 23 Février. *
 - « Tablettes I-pad ». le vendredi de 16H à 18h sur 5 semaines à partir 26 Février.
- Et éventuellement si demande : * Créer son blog * Utilisation pratique d'un tableur

Tous ces stages ont un coût de 10 € plus 10 € d'adhésion à CyberPlogo.

Pour tout renseignement : Tel : 02 98 91 82 41 e-mail : cyberplogo29@gmail.com ou

site Internet : <http://cyberplogo.weebly.com/>

ECUREUILS SPORTIFS

| | |
|-------------------|---|
| Dimanche 07/02 | Tour de coupe |
| Dimanche 14/02 | Tour de coupe |
| Dimanche 21/02 | Seniors A : déplacement à PLUGUFFAN Seniors B : domicile contre TREMEOC Seniors C : déplacement à CAMARET 2 Seniors D : déplacement à ST NIC 2 |
| Dimanche 28/02 | Seniors A : domicile contre QPER EAFC Seniors B : déplacement à PT L'ABBE 3 Seniors C : domicile contre BRIEC 2 Seniors D : déplacement à PONT DE BUIS 3 |

PLOGONNEC RANDO

Deux sorties sont proposées en février aux adhérents du club de marche.

Dimanche 14 février 2016 Circuit de la montagne à Argol de 9 km. Rendez-vous à 13 h 30 à Plogonnec, parking du 19 mars 1962 pour un covoiturage, ou à 14 h 00, place de l'église à Argol.

Dimanche 28 février 2016 Circuit « De la vallée du Goyen » à Pont-Croix de 11 km. Rendez-vous à 13 h 30 à Plogonnec, parking du 19 mars 1962 pour un covoiturage, ou à 14 h 00 sur le parking près du pont à Pont-Croix.

p †CAMPAGNE DU DENIER DE L'EGLISE
a La campagne du DENIER DE L'EGLISE sera lancée début Février 2016
r †EQUIPE PASTORALE Rencontre mensuelle de l'équipe pastorale
o le Mardi 2 Février 18h15 à la salle paroissiale de Guengat
i †CAREME Cérémonie des Cendres le Mercredi 10 Février à 15h à Ploneis
s Messe des Enfants et des Familles pour l'Entrée en Carême le Dimanche 14 Février à Guengat à 10h30
v †RENCONTRE DES EQUIPES PASTORALE DU DOYENNE
i Le Jeudi 18 Février à 20h au presbytère St Corentin
s † PASTORALE DE LA SANTE Messe à la maison de retraite de Plogonnec le Vendredi 19 Février à 14h45
a † EQUIPE BAPTEME Permanences les lundis 1,8 ,15,22 et 29 Février
e / au presbytère de Plogonnec de 10h à 11h30



L'APEL de l'école Saint Egonnec organise un spectacle comique avec la venue de Jean Piépié

**LE SAMEDI 19 MARS à 20h00 à la Salle ARPEGE
SPECTACLE: " LAIT TEMPS MAUDERNES "**

RESERVATION : Mr LE BRAS au 06 89 21 81 89

TARIF 10 euros adultes

5 euros enfants de moins de 12 ans

> Jean Piépié était déjà venu l'année dernière nous présenter " les chiens font pas des chats

Il avait ravi les spectateurs ce soir là , beaucoup de personnes voulaient le revoir et c'est donc chose faite! FOU RIRE GARANTI!

Horaires

Bibliothèque

02 98 91 73 17
 Mardi et vendredi :
 16h/18h
 Mercredi :
 10h/12h & 14h/18h
 Samedi
 10h/12h & 14h/17h

Rédaction :
 Commission communication
 de la commune de
 Plogonnec
 Impression
 ESAT Ty Varlen
 Landudec

Horaires de la Poste

(02 98 91 73 08)
 Lundi : Fermé
 Mardi
 9h30/12h & 14h/16h30
 Mercredi- jeudi - vendredi :
 9h/12h & 14h/16h30
 Samedi de 9h30 /12h15

Et retrouvez toutes les informations de la commune sur le site



web

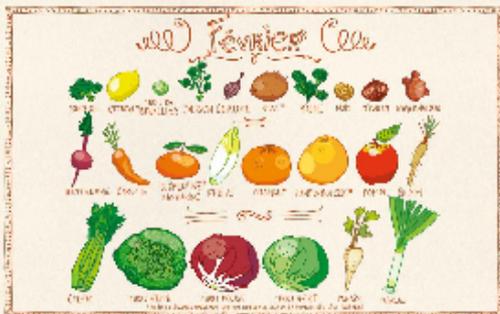


RESTAURANT SCOLAIRE DE PLOGONNEC

Menus du mois de Février 2016

Semaine 05

| LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI |
|--|--|---|---|
| <p>Velouté de poireaux Palets de porc Purée de pommes de terre Camembert Fruit cru de saison</p>  | <p>Choux blanc au cumin Rôti de dinde Macaronis Tomme du Névet Crêpes</p>  | <p>Quiche lorraine Dos de colin Haricots plats Yaourt brassé à la fraise</p>  | <p>Repas Canadien</p>    |

Semaine 08

| LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI |
|--|--|--|---|
| <p>Taboulé à l'orientale Escalope milanaise Petits pois Yaourt vanille BIO Fruit cru de saison</p> | <p>Carottes rappées et parmesan Bourguignon forestier Printanière de légumes Feuilleté aux pommes</p>  | <p>Potage vermicelle Spaghetti carbonara Cantadou Fruit cru de saison</p>  | <p>Salade verte, emmental Filet de poisson au curry Riz pilaf Entremet vanille</p> |

Menus conformes aux exigences du décret n°2011-1227 du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas dans le cadre de la restauration scolaire . La viande bovine est d'origine française (décret n°2002-1465 du 17 décembre 2002) .La viande de porc est certifiée VPF . Le décret oblige à justifier ,entre autres , de l'utilisation de denrées de saison .
 Attention : Les menus sont susceptibles d'être modifiés pour des raisons de service ou en fonction des livraisons .Merci de votre compréhension .

Inscriptions à l'école Paul Gauguin : la directrice prendra, sur rendez-vous,

les inscriptions des nouveaux élèves nés en 2013 et 2014.

Se munir du carnet de santé et du livret de famille.

N'hésitez pas à laisser un message et vos coordonnées sur le répondeur.